

Journal de Vevey

Quotidien régional, fondé en 1846

Editeur-Imprimeur : Klausfelder SA
Direction, rédaction, administration
et Agence PublicitasDirecteur : Arnold Gétaz
49, rue du Lac 1800 Vevey
Tél (021) 51 21 56 - CCP 18 - 53

Abonnements :

Suisse: 1 an: Fr. 56.— 6 mois: Fr. 32.— 3 mois: Fr. 16.50 1 mois: Fr. 5.50
Etranger: 1 an: Fr. 100.— 6 mois: Fr. 55.— 3 mois: Fr. 30.— 1 mois: Fr. 12.—

Publicité :

Annonces : 25,5 ct. le mm. - Anonymes (chiffre, case postale, tél.) 30 ct.
Réclames : 90 ct. - dernière page et avis tardifs : 120 ct. - 1re page : 130 ct.
Avis mortuaires et de naissance : 55 ct. - Communiqués : Fr. 2.50 la ligne
Surtaxe 20% pour avis reçus par téléphone et prescriptions de placement
Régie des annonces de provenance extrarégionale :
Publicitas SA, 15, rue Centrale, 1002 Lausanne et toutes succursales.Feuille d'Avis
de Vevey

ET DES CERCLES DE LA TOUR-DE-PEILZ ET DE CORSIER

Politique internationale

Le coup d'Etat militaire a mis fin à la 3^e expérience de gauche au Chili

Photo ASL

Le président Salvador Allende, victime du putsch militaire survenu mardi au Chili. L'expérience de la gauche chilienne, menée à travers toutes sortes d'obstacles, aura duré finalement à peine plus de trois ans.

La chute du président Salvador Allende, au Chili, marque le terme de la troisième expérience de gouvernement de la gauche dans le pays.

La première tentative, en 1931, avait été aussi éphémère que paradoxale. Dans une période de troubles ce fut le colonel Marmaduke Grove qui instaura pendant quelques jours et sans lendemain une « République socialiste ».

Plus sérieuse fut l'expérience de Front populaire qui, en 1938, à l'instar des fronts identiques qui avaient vu le jour en France et en Espagne, mena au pouvoir le radical Pedro Aguirre Cerda. La coalition s'était construite sur un programme minimum que l'on ne pouvait pas quali-

fier de socialiste. Mais le Front évolue vers le centre et est rongé par les divergences idéologiques entre socialistes et communistes. Son second président, lui aussi radical, Gabriel Gonzalez Videla, finit en 1946, en pleine guerre froide, par dissoudre le Parti communiste et rompre avec l'URSS.

Basée sur un programme commun soigneusement élaboré, l'« Unité populaire » voit le jour au début de 1970 et réunit des radicaux de gauche, le Parti socialiste et le Parti communiste, ainsi que des chrétiens de gauche. Son candidat, le socialiste Salvador Allende, gagne à la majorité simple les élections du 4 septembre 1970.

Résultats satisfaisants pour le tourisme suisse au cours du 1^{er} semestre 1973

Le bureau exécutif de l'Office national suisse du tourisme (ONST), réuni sous la présidence de M. Gastone Luvini, de Lugano, a procédé à des élections lors d'une récente séance. Pour succéder à M. Paul Sager, chef du Service de comptabilité et des finances, qui atteindra la limite d'âge à la fin de cette année, c'est M. Juerg Stiefel, comptable fédéral diplômé, qui a été choisi. Il entrera en fonction le 1er décembre prochain. Pour diriger l'agence de Stockholm, le bureau a nommé Mme Vintilescu, depuis 1960 au service de l'ONST à Stockholm, où elle a déployé une activité très fructueuse dans les domaines des renseigne-

ments, de la presse et des relations publiques, ainsi que dans le service des ventes.

Augmentation des nuitées

Le directeur de l'ONST a par ailleurs commenté les résultats du tourisme pour le premier semestre 1973. Selon les relevés du Bureau fédéral de statistique, on a enregistré une augmentation des nuitées de 1,2% par rapport au premier semestre 1972 dans les hôtels et établissements de cure en Suisse. On a dénombré environ 10 millions de nuitées (+ 0,9%) pour la clientèle étrangère et quel-

(Suite en page 14)

Transports et communications

Projet de plan directeur de l'UIC sur les chemins de fer européens

La plus grande partie des lignes de chemins de fer existant actuellement en Europe datent du siècle dernier et tant leur tracé que leur aménagement correspondent de moins en moins aux exigences d'un trafic à l'échelle européenne. C'est pour cette raison que la commission « Recherche prospective » de l'Union internationale des chemins de fer (UIC) a réalisé un « plan directeur européen de l'infrastructure ferroviaire » qui s'étend sur un réseau long de 40 000 kilomètres. Ce plan

Le « réseau européen » doit relier les zones à grand potentiel de trafic. Les exigences quantitatives et qualitatives de l'avenir ont été déterminées. Les offres de service des chemins de fer devront tenir compte des avantages offerts par les autres moyens de transport. Elles seront orientées sur des « chaînes de transport continues », dans lesquelles le rail tient le rôle le plus important bien que d'autres moyens de transport soient utilisés de manière complémentaire. Quant au trafic ferroviaire de l'avenir, il devra être assuré avec un optimum de commodité, de fréquence, de sécurité, de fiabilité, de rapidité et de bonnes possibilités de correspondance.

Un train de voyageurs toutes les deux heures

La fréquence des trains offerte aux voyageurs devra être telle que la somme du temps de trajet par chemin de fer et du temps moyen d'attente entre deux trains successifs ne soit pas plus grande que le temps de trajet en automobile. Les nœuds des quelque 60 zones ferroviaires de 1re catégorie — on trouve en Suisse les zones de Bâle, de Zurich et de Berne — devront être reliés à la cadence d'un train toutes les deux heures. Mais les Chemins de fer fédéraux étudient actuellement déjà un horaire offrant une cadence d'un train par heure. Cette étude sera poursuivie malgré le projet européen.

Concurrencer l'avion

Si le temps de transport par chemin de fer doit être inférieur au temps nécessaire en automobile, il faudrait également, sur des distances de 300 kilomètres, obtenir une durée de voyage par chemin de fer égale à celle par avion, compte tenu des parcours terminaux et des temps d'attente liés à ce mode de transport. D'autre part, les vitesses ferroviaires doivent permettre de faire en un seul jour entre 7 heures et 21 heures environ, sur une distance de 500 kilomètres, des voyages aller et retour laissant suffisamment de temps libre aux voyageurs entre les deux voyages pour qu'ils puissent régler leurs affaires.

Ces projets ne sont réalisables que si les trains peuvent rouler à une vitesse moyenne de 150 à 160 km-h. Pour tenir une telle moyenne, ils devront rouler à des vitesses de pointe de 180 à 200 km-h.

Les lignes actuelles insuffisantes

Les lignes actuelles qui constituent la base du « plan directeur européen » ne possèdent pas le plus souvent les caractéristiques nécessaires pour faire face au trafic futur. Pour atteindre l'objectif voulu, il faudra donc prendre des mesures importantes d'aménagement et de complément des lignes, des équipements et des constructions. Il faudra également entreprendre des corrections du tracé pour permettre de réaliser les temps de voyage « désirables » et construire des lignes nouvelles. Certains pays ont d'ores et déjà élaboré des projets de construction qui correspondent aux objectifs du plan directeur européen.

doit correspondre à un système ferroviaire homogène de grandes lignes européennes à capacité uniforme élevée et être adapté aux besoins de transport de l'année 1985 et au-delà. Sur la base d'une procédure de consultation lancée récemment auprès des administrations des chemins de fer et des ministères des transports ainsi que d'autres études réalisées sur la question, des propositions concrètes pour l'aménagement et la construction de lignes et de nœuds ferroviaires seront élaborées.

Là où des lignes nouvelles sont prévues, elles doivent être conçues pour une vitesse commerciale aussi élevée que possible. Il faut exiger une vitesse de bout en bout de 150 à 160 km-h., mais on pourra également prévoir des vitesses plus élevées, un plafond de 300 km-h. pouvant être pris comme base. On peut constater qu'à très peu d'exceptions près, les lignes existantes ne correspondent pas aux vitesses de marche à prévoir. Il faudra donc aménager les lignes existantes pour permettre d'atteindre 160 km-h., construire des lignes nouvelles et aménager certaines lignes existantes pour faire du 160 à 200 km-h. et construire des lignes nouvelles adaptées à des vitesses de 200 à 300 km-h.

Adaptations techniques

La charge par essieu maximale actuellement admissible de 20 tonnes (22 tonnes dans certains cas) pour les chemins de fer européens devra être limitée aux trains dont la vitesse ne dépasse pas 160 km-h. Pour les grandes vitesses, la charge par essieu devra être réduite si l'on ne veut pas arriver à une trop grande fatigue de la voie. Pour les vitesses comprises entre 200 et 300 km-h., on peut donc dire qu'une charge par essieu de 16 tonnes sera considérée comme un maximum.

Pour permettre une application totale du plan directeur, il faudra harmoniser dans une certaine mesure les systèmes de gestion et l'organisation de l'exploitation. Il faut

introduire l'horaire cadencé pour le trafic voyageurs, séparer le trafic lent du trafic rapide. Cependant, il ne semble pas possible de réaliser dans un avenir prévisible l'unification des multiples modes de traction utilisés actuellement. D'autre part, le gabarit rectangulaire des lignes du plan directeur devrait avoir une largeur d'environ 3 m. 40 et une hauteur de 4 m. 65. Ce gabarit permet de transporter sans réserve des conteneurs, d'acheminer une grande partie des envois actuels, de faciliter le trafic « piggy-back », de transporter les voitures automobiles du service « autos-couchettes » dans des wagons fermés à deux étages et d'utiliser du matériel voyageurs offrant un plus grand confort et un plus grand nombre de places.

Ne pas perdre dans les gares le temps gagné

A côté des lignes du plan directeur européen, les gares nodales doivent également être adaptées aux exigences quantitatives et qualitatives du trafic de l'avenir. Il ne faut pas perdre dans les gares le temps gagné. Les durées de parcours plus courtes réalisables grâce à l'aménagement des lignes ne doivent pas être mises en cause par de longues durées de passage d'une gare à l'autre dans les grandes villes qui disposent de plusieurs gares. D'autre part, les gares voyageurs et marchandises devraient être séparées et disposer de voies d'accès spéciales aux lignes du réseau. (ATS)

L'affaire « Lip »

La négociation dans une phase active

Après cinq mois de conflit, le résultat obtenu mardi après-midi permet d'envisager l'issue de la crise survenue chez Lip, à Besançon.

Le constat des négociations d'Arc-et-Senans n'a pas été rendu public, mais l'AFP a pu obtenir le texte de l'accord de principe, qui stipule notamment que « M. Girod contractera avec Me Jacquot, et sous réserve d'une approbation d'une autorité judiciaire, un contrat de gérance libre au nom de la société horlogère portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels du fonds de commerce de l'ancienne société Lip pour une durée minimale souhaitée de trois ans ».

Le texte indique ensuite que « la société horlogère consentira, avec le concours du syndicat, la sous-location-gérance des Départements armements et machines-outils dirigés par MM. Arbel et Ducros aux mêmes charges, durée et conditions. De même, la société horlogère mettra à la disposition des deux sociétés le personnel nécessaire, les sociétés sous-locataires s'engageant à ne pas modifier l'implantation géographique des activités mises à leur disposition pendant la durée de leur contrat ».

Un communiqué commun publié mercredi matin par les syndicats CFTD, CFGT, FO et CGC déclare que la « négociation est entrée dans

une phase active ». Mais il indique que les syndicats maintiennent leur revendication sur le réembauchage des 1300 employés de Lip, alors que M. Giraud a affirmé au cours d'une réunion, mardi soir, que 334 licenciements étaient prévus, parmi lesquels un tiers seraient des cadres, et 54 seraient admis à prendre leur retraite par anticipation.

« Les organisations syndicales, unanimes, ont déclaré que cette proposition était inacceptable », affirme le communiqué commun.

Un prochain rendez-vous a été pris pour cet après-midi à Arc-et-Senans, entre M. Giraud et les syndicalistes.

Protection de la nature

Congrès de la Fédération européenne pour la protection des eaux

Le 17^e Symposium de la Fédération européenne pour la protection des eaux (FEPE) s'est ouvert lundi à Lapeeranta, en Finlande. Des délégués de 14 pays participent à ce congrès, placé sous la présidence du professeur R. Braun, de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, président de la FEPE.

L'actualité politique dans le monde

Chili : opposition des ouvriers ?

Le président Salvador Allende a été enterré mercredi matin à Santiago du Chili en présence de ses proches, a annoncé la chaîne de radio des forces armées chiliennes, captée à Buenos Aires.

L'émetteur des forces armées a confirmé officiellement la version du suicide du chef de l'Etat. Aucun détail n'a été fourni sur les circonstances du suicide.

Les seules informations fournies sur la situation à l'intérieur du Chili ont été diffusées par l'émetteur des forces armées qui affirme que le calme règne. Toutefois, un voyageur qui a pu traverser mercredi matin la frontière chiléno-argentine, a indiqué que de nombreuses rumeurs faisaient état d'affrontements entre ouvriers armés et unités militaires, dans divers quartiers de la capitale et dans plusieurs villes de province.

Selon des sources dignes de foi, aucun civil ne circule dans les rues de la capitale chilienne où des véhicules de l'armée et des soldats à pied patrouillent et occupent les points névralgiques.

Plus de mille morts ?

D'après l'ambassade du Chili à Mexico, plus d'un millier de personnes ont trouvé la mort depuis le déclenchement du coup d'Etat militaire contre le président Allende.

Les informations parvenues de Santiago indiquent que la plupart des morts ont été victimes des combats entre francs-tireurs partisans de M. Allende et militaires, a déclaré un porte-parole.

Pas d'inspecteurs du CICR dans les asiles soviétiques

Un porte-parole du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a déclaré lundi à Genève qu'aucune demande officielle n'a été reçue par l'organisation au sujet d'une inspection dans les hôpitaux psychiatriques soviétiques, ni de la part du physicien Andreï Sakharov ni d'ailleurs.

Le porte-parole a rappelé que le CICR restait disposé à visiter des prisonniers détenus pour des motifs politiques dans les pays qui accepteraient une telle inspection.

Il a également rappelé que, dans le passé, les pays de l'Est ont refusé l'entrée de leurs prisons aux délégués du CICR, car ils considéraient la question des prisonniers comme une affaire intérieure.

De source proche de la Croix-Rouge, on fait en outre remarquer qu'il est peu probable que l'Union soviétique accepterait une telle requête en raison de son contexte politique évident !

Tunnel sous la Manche : feu vert du Gouvernement britannique

Le gouvernement britannique s'est prononcé officiellement mercredi en faveur de la construction du tunnel sous la Manche.

Dans un « livre blanc » publié par le Ministère de l'environnement, le gouvernement annonce qu'il présentera prochainement au Parlement une demande d'autorisation de crédits nécessaires à la mise en route des premiers travaux de forage. Quand ce texte aura été voté, le gouvernement pourra signer d'une part un traité avec la France et d'autre part un accord avec le groupe des compagnies britanniques et françaises du tunnel.

Le gouvernement se déclare convaincu que la construction du tunnel entre Cheriton (près de Folkstone) et Fréthun (près de Calais) est « dans l'intérêt national ». Cet ouvrage d'art « devrait constituer à long terme, selon le livre blanc, le moyen le plus économique et le plus satisfaisant de faire face à l'accroissement dramatique de la circulation à travers la Manche. Il devrait réduire l'obstacle que la Manche oppose au marché britannique ».

● Quinze réservations dans le premier train !

Pour le premier train qui empruntera le tunnel sous la Manche, annonçait-on mercredi à Londres. Parmi les passagers se trouvent plusieurs comédiens et fantasistes britanniques.

Le voyage inaugural devrait, selon le « livre blanc » du gouvernement britannique, avoir lieu en 1980.

Pékin : « Laissez venir à Mao M. Pompidou »

Dans le secret absolu, qui entoure toutes les activités du président Mao Tsé-toung, M. Georges Pompidou a rencontré mercredi après-midi durant près de deux heures le président du comité central du Parti communiste chinois.

Le premier ministre chinois, M. Chou En-laï, a assisté à la rencontre.

Auparavant, les premiers entretiens élargis franco-chinois qui s'étaient ouverts à 15 h. 45 à l'Assemblée nationale populaire, s'étaient déroulés en deux phases : primo, une prise de contact des deux délégations dans la « Salle des rencontres », au rez-de-chaussée du bâtiment. Deuxièmement, à partir de 16 h. 10, dans un salon voisin de la « Salle des rencontres », exposé de politique générale, sur les grands problèmes internationaux, présenté par chaque délégation.

Cet exposé n'est pas entré dans les détails des chapitres qui seront examinés par la suite. Puis, le président Pompidou a quitté ses collaborateurs à 17 h. locales pour se rendre avec le premier ministre Chou En-laï chez le président Mao Tsé-toung, d'où il est ressorti 1 h. 45 plus tard.

Conférence de presse de M. Graber à Tel-Aviv

De retour à Tel-Aviv après deux jours passés à Jérusalem où il s'est entretenu avec les principaux dirigeants israéliens, M. Pierre Graber a donné mercredi une conférence de presse à l'ambassade de Suisse. Il a déclaré que la visite sur place qu'il a effectuée en Israël comme en Egypte lui a permis de constater que la volonté de paix existe. Une solution politique équitale et durable sera possible, mais dans un délai qui paraît imprévisible dans l'état actuel des choses. Nos esprits rationnels, a poursuivi le chef du Département politique fédéral, ne voient pas pourquoi on n'arriverait pas à conjuguer un jour de façon satisfaisante les éléments de sécurité et de territorialité, par exemple, qui peuvent être dégagés de ce problème. Mais pour l'heure, les deux parties sont séparées par un mur de méfiance tel que le visiteur attentif repart convaincu que dans l'immédiat la situation demeure inextricable.

Lip : le compte de solidarité bloqué par décision juridique

Le compte de solidarité des ouvriers de Lip a été bloqué hier matin à Besançon par décision juridique sur commission rogatoire du commissaire Friloux, apprend-on de source syndicale.

Cette décision fait suite à l'information ouverte le 2 septembre dernier après l'ouverture d'une enquête après la disparition de montres.

Les ouvriers de Lip avaient ouvert début juillet deux comptes bancaires à la même agence d'une banque bisontine. Sur ce compte, ils versaient les sommes collectées au cours de meetings, au titre de solidarité envers leur mouvement.

Ces deux comptes s'élèvent actuellement à 660 000 francs environ (env. 460 000 francs suisses).

Les enquêteurs ont bloqué ce compte afin de définir si une partie du produit de la vente des montres par les ouvriers y a été déposée.

Les syndicalistes devront fournir aux enquêteurs tous les justificatifs des mouvements de fonds depuis l'ouverture de leur compte.

Ouverture du GATT et déjà un accord conclu

La conférence ministérielle du GATT qui s'est ouverte mercredi matin à Tokyo doit permettre de réaffirmer la volonté politique des pays membres de mener à bien les négociations commerciales internationales qui vont s'engager.

C'est ce qu'a déclaré en substance le premier ministre japonais, M. Kakuei Tanaka dans son discours d'ouverture.

En quelques minutes, un accord a été réalisé mercredi au Conseil des ministres de la CEE sur le texte du passage monétaire de la déclaration de Tokyo, texte acceptable à la fois par les Américains et les Japonais.

Informations diverses

Incendie criminel à Francfort : 5 Yougoslaves carbonisés

Francfort, 13. — Cinq immigrants yougoslaves ont été carbonisés et 23 autres ont été blessés dans un incendie qui a ravagé un immeuble de quatre étages à Francfort.

La police pense que l'incendie est d'origine criminelle. Deux des blessés sont dans un état critique.

Les enquêteurs ont découvert dans les débris calcinés des traces « d'un produit liquide inflammable », mais on ignore quels motifs auraient pu pousser l'éventuel incendiaire à agir.

Le feu s'est déclaré tôt mercredi matin, alors que les habitants de l'immeuble dormaient. La police et les pompiers ont évacué une trentaine de personnes lorsque l'incendie a semblé devoir s'emparer de l'immeuble tout entier, situé dans le secteur ouest de Francfort.

Les flammes n'ont été maîtrisées qu'après la destruction des premier et deuxième étages. Les corps des victimes étaient tellement brûlés qu'ils n'ont pas pu être identifiés, a indiqué un porte-parole de la police.

L'Europe vue de « Skylab »

Houston, 13. — Les experts du Centre spatial de Houston ont eu droit mardi sur leurs petits écrans de télévision à une grande première européenne retransmise en direct de Skylab-2 avec commentaires de Jack Lousma, l'astronaute cameraman. La séance n'a duré que 13 minutes, mais a couvert quelque 5000 kilomètres des côtes du Portugal, de l'Espagne, de la France et de l'Italie, vues à 400 kilomètres de distance. « Nous arrivons sur Lisbonne, commentait Lousma. Regardez, maintenant, avec le téléobjectif, on peut voir l'aéroport. On peut repérer un objet de moins de 500 mètres carrés, un champ, un grand bâtiment, un lac, une rivière. Nous traversons le continent européen à la vitesse de 7 kilomètres à la seconde et on peut quand même voir sans difficulté ce petit lac, là en bas, en Espagne. »

Alan Bean, Jack Lousma et Owen Garriott, ont encore deux semaines à passer dans l'espace avant de regagner la Terre.

Un chalutier britannique saisi à Boulogne

Boulogne-sur-mer, 13. — A la demande de Scotland Yard, les policiers de Boulogne ont saisi mardi un chalutier britannique, ancré à Boulogne depuis lundi matin et déserté par son équipage.

Selon l'avis de recherche lancé par Scotland Yard, le chalutier aurait servi au transport en Angleterre d'émigrés pakistanais clandestins, à partir des ports de Dunkerque, Calais et Boulogne.

Ce trafic dure depuis près de dix ans, mais un seul navire pirate a été arraisonné l'an dernier aux abords du port de Dunkerque. Une somme de plus de 10 000 francs suisses par homme est payée au chalutier pour le passage du détroit.

Scotland Yard, poussant plus loin son enquête, prétend que les Pakistanais paient une grande partie de leur voyage en drogue.

Deux spéléologues trouvent la mort dans le Jura

Dijon, 13. — Les corps des deux spéléologues disparus dimanche dans une grotte située près d'Arbois, dans le Jura, ont maintenant été retrouvés. Le corps du jeune Didier Bloch a en effet été découvert mardi par les équipes de secours, englue dans la vase du fond d'un puits d'une quarantaine de mètres de profondeur.

Les équipes de secours avaient déjà remonté le corps d'une première victime, l'abbé Christian Devaux, dont le corps avait été découvert lundi flottant entre deux eaux.

Les deux victimes appartenaient à une expédition de trois spéléologues confirmés qui avaient entrepris dimanche l'exploration d'un siphon situé à 150 mètres à l'intérieur des grottes de la montagne jurassienne, où la rivière « La Cuisance » prend sa source. L'alerte avait été donnée dimanche après-midi par le troisième membre de l'équipe, qui avait perdu le contact avec ses camarades.

Catastrophe aérienne en Yougoslavie : pas de survivants ?

Belgrade, 13. — Les premières recherches entreprises mercredi matin par une équipe d'alpinistes pour retrouver les restes de la Caravelle yougoslave qui s'est écrasée dans le Montenegro, ont permis de découvrir les corps déchiquetés de plusieurs des 41 occupants de l'appareil.

Il semble qu'il n'y ait aucun survivant, bien qu'en raison de la difficulté d'accéder à cette région, les recherches ne soient pas terminées. La queue, apparemment intacte, de la Caravelle aurait été aperçue par une équipe de l'aviation militaire qui a survolé les lieux en hélicoptère, à 300 mètres du point d'impact.

Pour l'instant, on ignore encore tout des causes de l'accident.

Hold-up sanglant à Montréal

Montréal, 13. — Des hommes armés ont attaqué mercredi un fourgon blindé à l'extérieur d'une banque dans un faubourg de Montréal et ont pris la fuite avec 100 000 dollars. Les bandits ont tiré sur les gardes au moment où ils sortaient de la banque avec leur chargement. Un garde a été tué et un autre blessé. Il semble que la police ait pu arrêter un des malfaiteurs.

Puissante explosion nucléaire souterraine en URSS

Stockholm, 13. — Les sismographes de l'observatoire d'Uppsala, près de Stockholm, ont enregistré mercredi matin à 7 heures GMT une très puissante explosion souterraine survenue en Nouvelle-Zemble.

Cette explosion, qui correspond à une magnitude de 7,1 degrés dans l'échelle de Richter, est la plus puissante enregistrée à Uppsala, en provenance de cette région. L'observatoire enregistre régulièrement chaque automne, depuis 1966, des explosions du même type provenant d'expériences nucléaires souterraines.

Le Dr Baath a ajouté que, d'après la magnitude, l'explosion correspond à plusieurs mégatonnes. Pour les précédentes explosions, dont la magnitude était inférieure à celle de mercredi matin, la puissance avait été évaluée à environ cinq mégatonnes.

Nouvelle explosion à Londres

Londres, 13. — Six personnes ont été blessées mardi à l'heure du déjeuner par l'explosion d'une bombe dans un immeuble de bureaux d'Oxford Street, une artère très commerçante de la capitale britannique.

La police a été avertie juste un peu avant une heure de l'après-midi qu'un colis suspect avait été trouvé à côté de l'ascenseur au premier étage du bâtiment.

La machine infernale a cependant explosé avant qu'elle ne puisse arriver sur les lieux.

On pense que la plupart des blessés sont des membres du personnel des bureaux et des magasins d'Oxford Street, qui a déjà été à plusieurs reprises la cible d'attentats au cours des trois dernières semaines.

Incendies criminels en Italie : une catastrophe nationale

Rome, 13. — Les dégâts provoqués par les incendies de forêt en Italie semblent devoir atteindre cette année des proportions sans précédent.

Les incendies criminels qui dévastent actuellement la région de Portofino et l'île d'Elbe ne sont que les derniers d'une série de près de 3 000 sinistres depuis le début de l'année. Environ 77 000 hectares de forêt ont été détruits alors que la moyenne pour les dix dernières années était de 40 000 hectares. Le « record » de 1971 (6 457 incendies ont détruit 82 339 hectares) sera probablement battu, estiment les autorités forestières.

Selon ces mêmes autorités, de 15 à 20 % des incendies sont d'origine criminelle.

Problèmes agricoles

25^e anniversaire la Confédération européenne de l'agriculture

L'assemblée générale de la Confédération européenne de l'agriculture (CEA) s'est ouverte lundi matin à Interlaken. De nombreux représentants des autorités, des institutions internationales, des associations agricoles, ainsi que 450 délégués venus de 19 pays participent à cette manifestation, qui marque le 25^e anniversaire de la CEA, organisation faitière de l'agriculture européenne, fondée en Suisse. Le conseiller fédéral Brugger a souhaité la bienvenue aux congressistes. Les négociations à propos du GATT sont, entre autres, à l'ordre du jour.

Fièvre aphteuse : mesures très strictes en Bulgarie

La Bulgarie a pris des mesures visant à réduire la circulation des véhicules en provenance de Turquie, afin de prévenir l'extension éventuelle de l'épizootie de fièvre aphteuse qui sévit en Turquie.

Les gardes-frontières ont ainsi interdit à quinze autobus turcs l'entrée en Bulgarie. Après avoir négocié en hâte avec les autorités frontalières turques, les Bulgares ont autorisé les véhicules turcs à traverser leur pays pour se rendre en Yougoslavie, à condition qu'ils ne s'arrêtent pas et qu'ils soient escortés par la police.

Plus de quatre-vingts cas de fièvre aphteuse ont été détectés en Turquie le mois dernier, et l'on craint que l'épizootie ne se propage à la Grèce et la Bulgarie, et de là à toute l'Europe.

A la Fédération suisse d'élevage chevalin

La Fédération suisse d'élevage chevalin, qui compte quelque 6000 éleveurs, a tenu samedi à Moutier sa séance annuelle. Celle-ci coïncidait avec le 10^e anniversaire de sa fondation. Les 200 délégués, venus de toutes les régions du pays, grâce à des exposés de MM. Fritz Hebeisen, de Münchenbuchsee, président, et Samuel Kipfer, de Berne, gérant de la Fédération suisse d'élevage, ont fait le point de la situation.

Malgré les difficultés qu'il traverse, l'élevage chevalin suisse est en augmentation. En 1972, on a dénombré, dans l'ensemble du pays, 11 256 chevaux d'élevage, soit 553 têtes de plus que l'année précédente.

Pour poursuivre son activité dans les meilleures conditions, l'assemblée de la Fédération suisse d'élevage chevalin a décidé de fonder une société de donateurs, destinée à favoriser la préparation de jeunes sujets et à intensifier l'élevage du cheval dans le pays.

Nouvelles du cinéma

Festival international de Nyon: les Pays-Bas hôte d'honneur

Une semaine du cinéma néerlandais sera organisée au cours du prochain Festival du cinéma de Nyon, qui se déroulera du 22 au 28 octobre.

Depuis sa création il y a cinq ans, les organisateurs du Festival de Nyon se sont préoccupés d'organiser en marge de la compétition officielle, réservée aux courts et moyens métrages, une semaine consacrée au cinéma d'un pays hôte d'honneur du festival. Si le cinéma néerlandais a été choisi cette année, c'est que des parallèles s'imposent entre le cinéma suisse et celui des Pays-Bas, autant par les structures de production et les dimensions du pays que par le type même des films produits.

Les films néerlandais qui seront présentés à Nyon ont été choisis lors de la récente Semaine cinématographique d'Arnhem. Groupés en huit séances, ils montreront le travail de quelque vingt-cinq réalisateurs, allant du long métrage commercial au court métrage « underhground ». Sont aussi prévus au programme un choix de films réalisés par des élèves de l'Académie de cinéma d'Amsterdam, des dessins animés et un film-enquête fait par les étudiants de l'Institut de sociologie d'Utrecht.

Cette semaine cinématographique sera l'une des premières organisées par les Pays-Bas à l'étranger.

FEUILLE D'AVIS DE VEVEY

TARIF DES ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse	5.50	16.50	32.—	56.—
Etranger	12.—	30.—	55.—	100.—

Les abonnements sont payables d'avance et automatiquement renouvelés s'ils ne sont pas formellement dénoncés à l'échéance.